

Pneumatiques

Réglementation de l'utilisation des pneumatiques Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Une tolérance de 2mm peut être admise concernant la bande centrale de 47 mm qui doit rester libre de crampons.

Les autres paramètres de la réglementation devront être respectés, à savoir : •

Crampons : seuls les crampons à pointe unique cylindrique injectés par l'extérieur de la bande de roulement sont autorisés. Ils ne peuvent en aucun cas traverser cette bande.

Ils devront répondre impérativement aux dimensions suivantes : }

Diamètre maximum d'embase : 6,5 mm tolérance comprise }

Poids : 2 gr } Dépassement du crampon par rapport à la surface du pneumatique à l'état neuf
maximum 2 mm }

Hauteur totale du clou pointe comprise : 15 mm tolérance maximum 0,5 mm •

Densité d'implantation : aucun décimètre de la longueur de la bande roulement considérée à son plus grand diamètre extérieur ne pourra recevoir plus de 12 crampons implantés au gré du concurrent, à l'exception d'une bande centrale de 45 mm qui doit rester libre.